ACCOMPAGNEMENT AU TUTORAT

Mis à jour le 7 septembre 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Avoir de l'expérience dans le poste exercé et satisfaire aux exigences du code du travail pour les Maitres d'apprentissage.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Personnels en service d'aide à la personne, souhaitant approfondir leur rôle de tuteur

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

21 heures

Validation

Attestation de compétences

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Quizz, questionnement oral, mise en situation

Modalités de suivi

Non concerné

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

Objectifs professionnels

Finalités de la formation :
Accompagner les stagiaires de la formation continue et apprentis au sein de leur entreprise

Objectifs pédagogiques :
Savoir accompagner
Savoir transmettre les bonnes pratiques aux nouvelles aides à domicile et aides-soignantes et/ou aux stagiaires en stage pratique
Savoir intégrer un nouvel arrivant

Contenu

Définition et objectifs du tutorat ou du parrainage (notion d'intégration)
Rôle du tuteur (ou Maitre d'apprentissage) ses missions et ses obligations
La notion du « bien accueillir »
La transmission (du métier et des informations) et ses objectifs
La relation parrain ou tuteur/nouvel arrivant ou stagiaire
Les conditions nécessaires à l'intégration et au bon déroulement du parrainage ou/et du tutorat (accueillir, communiquer régulièrement, motiver la personne, évoquer les difficultés, donner un sens à la transmission des compétences et connaissances, partager une vision commune…)
L'appropriation des outils d'accompagnement du tuteur, La transmission de son savoir-faire et l'identification des situations de transmissions
La favorisation de la prise d'initiative et de l'autonomie
La préparation des séquences de rencontre (quelles informations données, quelles consignes à transmettre…)
La présentation du travail
Le partenariat avec l'organisme de formation (s'il s'agit d'un stagiaire)
Le suivi
l'évaluation
L'arrêt du tutorat

Modalités pédagogiques

Cours en présentiel au sein d'un EPLE ou bien en entreprise

Profil des intervenants

Formateur(trice)s professionnel(le)s

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, mise en situation pratiques, études de cas

Moyens pédagogiques

ACCOMPAGNEMENT AU TUTORAT

12 participant(e)s maximum

Entrée-sortie permanente

Non

Salles de cours équipées – classe mobile – tableau interactif-support papier et numérique

Durée

Volume gobal : 21 heures

Délais et modalités d’accès

Voir calendrier

Financements possibles

TARIF
Parcours complet : 294e / personne

MODALITES DE FINANCEMENT
Financement dans le cadre de la GPEC de l’entreprise – plan de formation

Poursuite de parcours

EQUIVALENCES et PASSERELLES :
Non concerné

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l’analyse de vos besoins spécifiques et l’adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap : referent.handicap@gretasudchampagne.com
Référent(e) mobilité : referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
  10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)